

Bienvenue à l'Hôpital Cognacq-Jay

Une médecine d'accompagnement

L'établissement qui vous accueille est un hôpital privé à but non lucratif, spécialisé dans les soins de suite, après une intervention, un traitement, etc. Votre séjour parmi nous va durer plusieurs semaines et nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans les meilleures conditions possibles.



En chiffres

L'hôpital compte 130 lits et 5 services : Lymphologie (35 lits), infectiologie (23 lits), oncologie (24 lits), nutrition-obésité (12 lits) et soins palliatifs (36 lits).

Environ 200 personnes travaillent chaque jour au service des patients, soit 17 médecins, 128 professionnels de la filière soignante, éducative et sociale et 64 professionnels de la filière administrative et logistique.





Sécurité et modernité

L'hôpital dispose d'une présence médicale de jour, sept jours sur sept, dans le cadre de l'Unité de Soins Palliatifs. En cas de nécessité, les soignants peuvent demander l'intervention d'un médecin des Urgences Médicales de Paris.

Si le transfert d'un patient vers un service spécialisé s'avère nécessaire, il peut être fait appel au Samu de Paris.

L'établissement est doté d'un plateau technique comprenant des équipements modernes d'imagerie médicale (radiologie et échographie). Ces installations permettent

de faire face aux besoins quotidiens en imagerie conventionnelle. Si nécessaire, des examens complémentaires sont pratiqués à l'extérieur de l'établissement. Les examens biologiques sont réalisés au besoin par le laboratoire du groupe hospitalier Paris Saint-Joseph et par nos équipes soignantes.

Enfin, l'ensemble des services recourent à un plateau de rééducation entièrement équipé : tapis de marche, vélo de rééducation, table de verticalisation... En complément, des parcours progressifs de retour à la marche et à l'effort sont organisés tant à l'intérieur que dans le jardin.



Anticiper et agir pour la qualité

L'Hôpital Cognacq-Jay est engagé dans une démarche continue d'amélioration de la qualité et de gestion des risques.

L'établissement veille à apporter à chaque patient une prise en charge personnalisée, un accompagnement bienveillant, et surtout une qualité des soins optimale. Le tout dans un contexte de sécurité maximale. Il s'agit notamment de sensibiliser le personnel aux droits des patients mais également de communiquer les actualités via un journal interne périodique.

Hôpital Cognacq-Jay

15 rue Eugène MILLON - 75015 Paris

Métro : Convention (ligne 12) ou Boucicaut (ligne 8)

Bus : lignes 62, 39 ou 80.

Standard téléphonique 24/24 : 01 45 30 85 00

www.hopital.cognacq-jay.fr/

Votre Mieux-être est une priorité

Une bulle de sérénité en plein cœur de Paris

L'Hôpital Cognacq-Jay a été entièrement rénové par l'architecte Toyo Ito en 2006. Il a été conçu autour d'un jardin d'inspiration japonaise, sur lequel donne chaque chambre de l'hôpital. Source de calme et d'harmonie, il est également un lieu de promenade et de convivialité. Enfin, il a aussi une dimension thérapeutique grâce aux ateliers qui y sont régulièrement proposés, sur prescription médicale et dans le cadre des parcours d'éducation thérapeutique pour les services concernés.

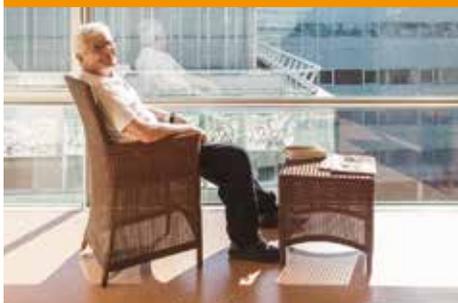


Un accueil de qualité

Le choix des couleurs chaudes, la présence du bois ou la douceur de la lumière qui pénètre dans les chambres contribuent à ce que chacun se sente chez soi.

Les chambres sont presque toutes individuelles et dotées de sanitaires privés, afin d'assurer intimité et confort à chaque patient. Elles sont équipées d'un système de rafraîchissement d'air.

L'accès à la télévision et au Wifi sont offerts gratuitement par l'hôpital.



La cuisine, réalisée sur place par un chef et son équipe, fait partie de la prise en charge, dont l'objectif est de vous assurer les meilleures conditions d'accueil possibles.

En cas de régime alimentaire particulier, parlez-en à l'équipe médicale et soignante dès votre entrée, elle adaptera les menus avec vous.

Favoriser les liens avec les proches

De nombreux espaces collectifs ont été prévus au sein de l'établissement, pour favoriser les visites et le maintien des liens avec l'extérieur.

Dans le service de soins palliatifs, les visites sont permises à toute heure pour faciliter le plus possible les relations avec les proches.

L'entourage des patients hospitalisés en Unité de Soins palliatifs peut également passer la nuit auprès du patient, avec l'autorisation et le suivi des professionnels du service. Des lits d'appoint peuvent être mis à disposition le cas échéant.

Convivialité et respect de chacun sont les maîtres mots de votre séjour à l'hôpital.

L'implication de l'entourage dans votre prise en charge est une de nos priorités, si tel est votre désir, vos proches peuvent y être associés. L'intégration dans le parcours d'éducation thérapeutique peut être envisagé pour ces derniers également.

Une activité culturelle intense

De nombreux espaces collectifs ont été prévus au sein de l'établissement, pour favoriser les visites et le maintien des liens avec l'extérieur.

Dans le service de soins palliatifs, les visites sont permises à toute heure pour faciliter le Parce qu'un séjour à l'hôpital ne doit pas se traduire par de l'isolement ou de l'ennui, l'établissement vous propose chaque semaine au moins un rendez-vous culturel : concert, exposition, conférence, spectacle dansant, rencontres...

Demandez le programme à notre responsable communication et laissez-vous porter ! Le programme est également disponible sur le totem d'information qui se trouve à l'accueil principal de l'hôpital et sur votre téléviseur (canal interne 800).

Contact : **Myriam Grange** au **8493**

À votre écoute

Dans chaque service, vous pouvez vous adresser :

- Au médecin chef de service pour vos questions d'ordre médical ;
- Au cadre de service ou au service admissions et frais de séjour pour vos questions d'ordre administratif et financier ;
- À l'infirmière diplômée d'Etat coordinatrice du parcours de soins pour toutes les questions pratiques liées à votre séjour.

Comment les reconnaître ?

Les médecins portent une blouse blanche identifiée à leur nom. Pour les autres professionnels de l'établissement, les tenues comportent un liseré de couleur afin de faciliter leur identification :

- Rouge/violet : infirmier diplômé d'Etat
- Jaune/Orange : kinésithérapeute
- Bleu : aide-soignant
- Vert : agent de service hospitalier



Si vos proches ont des questions, ils trouveront eux aussi une écoute bienveillante. Ils peuvent s'adresser aux mêmes personnes. Les familles et les proches des personnes hospitalisées peuvent solliciter un entretien avec les médecins du service. Il suffit d'en faire la demande aux secrétariats médicaux, qui se chargeront d'organiser cette rencontre.

Plusieurs assistantes sociales travaillent au sein de l'établissement. L'équipe soignante pourra vous mettre en relation avec elles, le cas échéant.

Hôpital Cognacq-Jay

15 rue Eugène MILLON - 75015 Paris

Métro : Convention (ligne 12) ou Boucicaut (ligne 8)

Bus : lignes 62, 39 ou 80.

Standard téléphonique 24/24 : 01 45 30 85 00

www.hopital.cognacq-jay.fr/

Votre séjour à l'hôpital

Votre arrivée à l'hôpital

Quelques formalités devront être remplies par vous-même ou l'un de vos proches le jour de votre arrivée. Le personnel s'occupant des admissions, dont le bureau est situé au rdc, vous aidera dans cette démarche.

Liste des documents à remettre lors de l'admission :

- Carte vitale et attestation des droits ou attestation AME (Aide Médicale d'Etat) ou attestation CMU (Couverture Maladie Universelle) ;
- Attestation de mutuelle ou d'assurance complémentaire ;
- Pièce d'identité officielle (carte d'identité, passeport ou carte de séjour) ;
- Bulletin de situation en cas de transfert depuis un autre centre hospitalier.

Pour les patients sous tutelle ou curatelle, le tuteur doit signer un document autorisant l'admission et les soins de la personne hospitalisée.



La prise en charge financière

Même si vous êtes pris en charge à 100%, il faudra régler le montant du forfait journalier (20 euros au 1^{er} janvier 2018), sauf si votre mutuelle ou assurance complémentaire le prend en charge.

Un supplément pour chambre particulière est facturé aux mutuelles et aux assureurs.

L'accès à la télévision et au wifi est gratuit (sur demande, le service informatique situé au

1^{er} étage du bâtiment Millon vous aidera à paramétrer l'accès sur votre terminal mobile).

L'activation de la ligne téléphonique

L'usage du téléphone mobile est possible dans l'établissement. Si vous préférez utiliser un téléphone fixe, il faudra demander l'activation de la ligne au moment de l'admission. Les communications téléphoniques seront à votre charge.

Le dépôt d'argent et de valeurs

Il est déconseillé d'apporter des objets de valeur. Si nécessaire, un coffre est néanmoins à votre disposition au service admission-facturation, situé au rez-de-chaussée du bâtiment Millon.

Les services

Le linge de lit et de table est fourni par l'hôpital, mais vos effets personnels doivent être entretenus par vos proches.

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier des services d'un coiffeur. L'équipe soignante vous renseignera sur les modalités de cette prestation payante, effectuée par un professionnel extérieur à l'établissement.

Bien-être pour tous

Votre tranquillité et celle des autres personnes hospitalisées passe par le respect de quelques règles de vie :

- User avec discrétion des appareils téléphoniques, de télévision ou de radio pour garantir le repos de chacun ;
- Les chambres sont des espaces non-fumeur et l'hôpital un lieu sans tabac ;
- Les fleurs sont admises dans l'hôpital, n'hésitez pas à mettre de la couleur et du parfum dans votre chambre !
- Pensez à suivre les recommandations du personnel soignant en matière d'hygiène.

L'espace multiconfessionnel

Un lieu de recueillement spirituel situé au 1er sous-sol du bâtiment Blomet est à votre disposition, quelle que soit votre confession. Un oratoire catholique, tenu par une équipe d'aumônerie toutes les semaines. La liste des ministres du culte, avec leurs coordonnées, vous sera remise dès votre arrivée.

Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD)

A l'occasion de votre admission et de votre séjour à l'hôpital, des informations nominatives vous concernant sont recueillies par le personnel.

Elles font l'objet, dans leur majorité, de traitements par des moyens informatiques. Ces données pourront être utilisées nominativement dans le cadre de la continuité des soins, dans le cadre de votre éducation thérapeutique ou encore de façon anonyme pour l'analyse de l'activité de l'établissement.

L'hôpital recueille des informations nominatives vous concernant dans le Système d'Informations Hospitalier (SIH) et en application de l'article R6113-1 du code de la santé publique, ces données sont transmises, tout en demeurant protégées par le secret médical, au médecin responsable de l'information médicale dans l'établissement (Médecin DIM).

Ces données peuvent également être utilisées sauf opposition de votre part, à des fins de recherche ou d'enseignement et dans le cadre d'enquête qualité et satisfaction.

Le traitement des données nominatives s'effectue dans le respect des lois et réglementations en vigueur, des préconisations prévues par la charte des droits et libertés de la personne et selon le cas, dans le respect des mesures prises par l'autorité judiciaire.

Conformément au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (« RGPD ») ainsi qu'aux dispositions de la loi n° 78-17 (dite « Informatique et Libertés ») du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition pour motif légitime*, de limitation du traitement ou de portabilité des données (lorsqu'il s'applique).

* Le droit d'opposition de la personne ne peut s'exercer que pour autant que le traitement de données nominatives mis en cause ne réponde pas à une obligation légale (cf. arrêté 15 avril 2008, art. 2, point 3)

Ces droits sont valables – entre autres – sur les informations suivantes :

- La partie médicale ;
- La partie administrative qui peut être consultée au bureau des entrées ;
- La partie sociale (sur demande faite au secrétariat du service social auprès des patients).

Ces droits peuvent être exercés par demande écrite en justifiant de votre identité auprès de L'HÔPITAL en s'adressant au Délégué à la Protection des Données à l'adresse postale : 15, rue Eugène Millon 75015 PARIS ou par e-mail à l'adresse : dpo@cognacq-jay.fr.

Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation relative à la protection de vos données à caractère personnel auprès de la CNIL.

Hôpital Cognacq-Jay

15 rue Eugène MILLON - 75015 Paris

Métro : Convention (ligne 12) ou Boucicaut (ligne 8)

Bus : lignes 62, 39 ou 80.

Standard téléphonique 24/24 : 01 45 30 85 00

www.hopital.cognacq-jay.fr/

Venir ou rendre visite à l'Hôpital Cognacq-Jay

Accueil et sécurité

24 heures sur 24, un personnel d'accueil est présent dans le hall d'entrée de l'établissement. Il assure l'orientation des visiteurs et le bon fonctionnement du standard téléphonique. Il participe à la sécurité générale des lieux et à la surveillance permanente des installations techniques.

La nuit, un gardien est présent dans l'enceinte de l'hôpital et les accès sont fermés. L'hôpital est surveillé par un système vidéo surveillance.



Les services aux visiteurs

À la cafétéria, située au rez-de-chaussée du bâtiment Millon, les visiteurs disposent d'un **distributeur de boissons et friandises**.

Les visiteurs ont accès à la restauration proposée au **self de l'hôpital** moyennant l'achat d'un ticket de restauration, en matinée, auprès du service admission-facturation, situé au rez-de-chaussée du bâtiment Millon.

Les visiteurs souhaitant accéder à la restauration du self le week-end doivent s'inscrire obligatoirement sur une liste disponible à l'accueil du bâtiment Millon.

Les visiteurs peuvent emporter leur plateau pour prendre leur repas dans le service du patient accompagné. Il convient de noter que seuls les visiteurs de l'Unité de Soins Palliatifs bénéficient d'une dérogation et sont autorisés à s'installer au self pour prendre leur repas, mais sans le patient.

Un **lit d'appoint** peut être installé sur demande dans la chambre des patients hospitalisés en unité de soins palliatifs pour que leur entourage puisse passer la nuit à l'hôpital.



Hôpital Cognacq-Jay

15 rue Eugène MILLON - 75015 Paris

Métro : Convention (ligne 12)

ou Boucicaut (ligne 8)

Bus : lignes 62, 39 ou 80.

Le plan vigipirate interdit l'accès au parking.

Standard téléphonique 24/24 :

01 45 30 85 00

www.hopital.cognacq-jay.fr/

Sortir de l'hôpital, temporairement ou définitivement

L'organisation de permissions de sortie

L'hospitalisation peut être interrompue pour quelques heures (vingt-quatre au maximum) sur autorisation médicale. Pour chaque permission, la durée et les horaires sont à convenir avec le médecin. Les recommandations médicales et les horaires de retours doivent être scrupuleusement respectés.

La sortie définitive

En concertation avec les autres membres de l'équipe, le médecin fixe avec vous et au besoin votre entourage, la date de votre sortie.

Néanmoins, chacun reste libre de quitter l'établissement dans le cadre de la sortie contre avis médical. Si une telle situation se présente, le médecin vous informe alors précisément des risques encourus et vous demande de signer une décharge de responsabilité.

En cas de non-respect des règles élémentaires de savoir-vivre ou de comportements portant atteinte à l'intégrité des personnes, une sortie disciplinaire peut également être prononcée.

La préparation du départ

Votre retour au domicile ou la sortie vers un autre établissement sont préparés par l'équipe soignante et l'assistante sociale. Avant votre départ de l'hôpital, le personnel chargé des sorties d'hospitalisation clôture avec vous votre dossier administratif d'hospitalisation et vous indique le montant des frais restant éventuellement à régler.

Les documents de sortie

L'ordonnance et les autres documents nécessaires à votre sortie sont remis par le médecin ou l'infirmière coordinatrice du parcours de soins.

Les documents personnels ou médicaux que vous avez apportés vous sont restitués.

Si votre état de santé le justifie, un bon de transport VSL (Véhicule Sanitaire Léger) vous est remis dans le service d'hospitalisation.

Si vous le souhaitez, un taxi est appelé de votre part.



Votre satisfaction

C'est la préoccupation majeure des équipes de l'hôpital. Afin de garantir une constante amélioration de nos services, un questionnaire visant à évaluer votre satisfaction vous est remis dès votre arrivée. Nous vous remercions par avance pour votre participation et vos suggestions.

Accès aux dossiers médicaux :

Les informations relatives à votre santé sont consignées dans un dossier médical et conservées par l'hôpital selon la réglementation en vigueur. Vous pouvez accéder directement à ce dossier selon les modalités décrites ci-dessous.

Le délai légal de communication est de huit jours pour un dossier de moins de cinq ans. Il est porté à deux mois pour les dossiers remontant à plus de cinq ans. La demande doit être faite par écrit à la direction de l'établissement avec la photocopie recto-verso de votre pièce d'identité.

Il est important de noter que les délais de conservation des dossiers sont variables :

- **Délai de conservation de 20 ans :** La durée de conservation du dossier médical est de 20 ans. Ce délai commence à courir à compter de la date du dernier séjour ou de la dernière consultation externe du patient dans l'établissement. Ce délai de conservation s'applique pour les établissements publics et privés.
- Pour un mineur de moins de 8 ans, le dossier médical est conservé jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de 28 ans.
- Si le patient décède moins de 10 ans après son dernier passage dans l'établissement, le dossier est conservé pendant une durée de 10 ans à compter de la date du décès.
- La mention des actes transfusionnels pratiqués et le cas échéant, la copie de la fiche d'incident transfusionnel sont conservées pendant 30 ans à partir de la date de l'acte transfusionnel.

Conformément aux articles L.1111-7 et R. 1111-1 à R. 1111-8 du code de la santé publique, un dossier médical est constitué au sein de l'hôpital suite au recueil de vos informations personnelles.

Hôpital Cognacq-Jay

15 rue Eugène MILLON - 75015 Paris

Métro : Convention (ligne 12) ou Boucicaut (ligne 8)

Bus : lignes 62, 39 ou 80.

Standard téléphonique 24/24 : 01 45 30 85 00

www.hopital.cognacq-jay.fr/

Les 5 services de l'Hôpital Cognacq-Jay



Nombre de lits : 24

Localisation : bâtiment Millon étage 4

Le service soins de suite oncologiques

Il accueille des patients atteints d'un cancer et dont l'état de santé est fragilisé par le traitement de la maladie (intercure de chimiothérapie, suite de chirurgie...) ou par l'évolution du cancer. Un accompagnement pluridisciplinaire des patients et de leur entourage permet la mise en œuvre d'un projet de soins personnalisé chez des patients souvent dénutris, en perte d'autonomie et fragilisés sur le plan psycho-social. Les patients sont adressés par des établissements parisiens partenaires avec lesquels le service entretient une étroite collaboration, qui permet d'assurer la continuité des traitements (chimiothérapie) et la réévaluation des projets médicaux.



Nombre de lits : 12

Localisation : bâtiment Millon étage 2

Le service nutrition-obésité

La prise en charge en SSR de nutrition s'inscrit dans le parcours de soins du patient souffrant d'obésité en lien avec ses médecins référents. L'équipe pluridisciplinaire, spécialisée en obésité et en éducation thérapeutique, va accompagner le patient et son entourage pendant son séjour pour qu'il puisse modifier son comportement, améliorer sa qualité de vie et maintenir son autonomie dans la vie quotidienne.

Les patients bénéficient d'ateliers collectifs et des consultations individuelles avec : la diététicienne, la psychologue, l'éducateur sportif, le kinésithérapeute, les infirmiers, les aides-soignants et l'assistante sociale.

à cette prise en charge éducative est associée également une prise en charge médicalisée afin de dépister et traiter les complications de l'obésité ou secondaires à une chirurgie de l'obésité.



Nombre de lits : 35

Localisation : bâtiment Millon étages 1 et 2



Nombre de lits : 23

Localisation : bâtiment Millon étage 3



Nombre de lits : 36

Localisation : bâtiment Blomet, étages 1 et 2

Le service de lymphologie

Il accueille de personnes atteintes de lymphœdème qui peuvent être secondaires (essentiellement après traitements de cancer) ou primaires, c'est-à-dire liés à une anomalie constitutive du système lymphatique. C'est l'un des rares services en France à proposer une rééducation lymphatique hospitalière pluridisciplinaire. Ce service est site constitutif du Centre National de Référence des Maladies Vasculaires Rares pour les lymphœdèmes primaires et membre de la filière FAVA-MULTI. Les patients issus de toute la France sont reçus en consultation avant de décider d'une éventuelle hospitalisation.

Le service d'infectiologie

Le SSR d'infectiologie accueille des patients atteints d'infections chroniques ou ayant des complications autres, en lien avec leur pathologie infectieuse chronique.

Le service assure un suivi médical, des traitements appropriés ainsi qu'une prise en charge multidisciplinaire (rééducative, nutritionnelle, sociale et psychologique) permettant au patient de retrouver une autonomie en vue du retour au domicile. La prise en charge s'effectue dans une structure conviviale et ouverte aux initiatives des familles et des proches.

Le service des soins palliatifs

Il a pour mission de préserver la meilleure qualité de vie possible aux personnes atteintes d'une maladie grave, lorsque les traitements curatifs ne sont plus adaptés. L'accompagnement en soins palliatifs privilégie le soulagement des douleurs et des symptômes physiques, avec une attention particulière portée aux souffrances psychologiques. Les proches ont toute leur place auprès de celui qui est hospitalisé et peuvent même rester auprès de lui la nuit. En cas de besoin, patients et entourage peuvent bénéficier des conseils d'une assistante sociale. Des professionnels interviennent à jour fixe pour aider à faire de cette hospitalisation un moment de vie qui a du sens pour le patient : musico-thérapeute, art-thérapeute, socio-esthéticienne, par exemple.

Hôpital Cognacq-Jay

15 rue Eugène MILLON - 75015 Paris

Métro : Convention (ligne 12) ou Boucicaut (ligne 8)

Bus : lignes 62, 39 ou 80.

Standard téléphonique 24/24 : 01 45 30 85 00

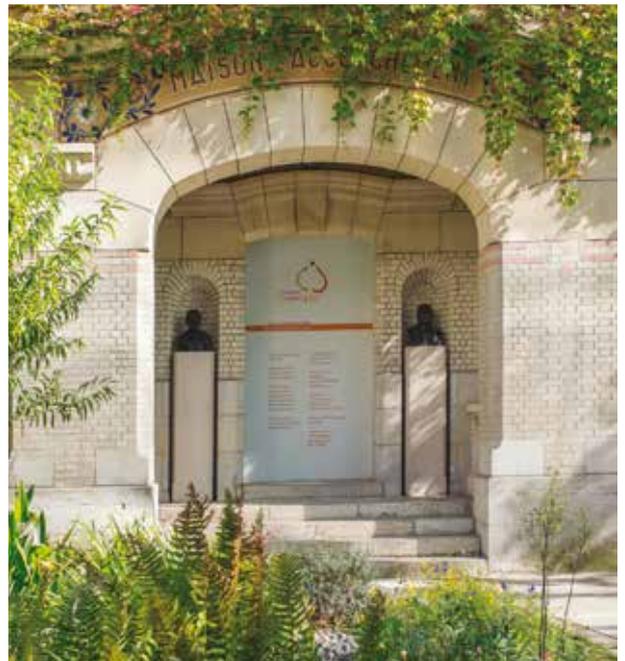
www.hopital.cognacq-jay.fr/

Un hôpital de la Fondation Cognacq-Jay

L'établissement fait partie d'une fondation reconnue d'utilité publique depuis plus de cent ans.

La Fondation Cognacq-Jay a été créée par **Ernest Cognacq et Marie-Louise Jaÿ**, les époux qui sont à l'origine des grands magasins de la Samaritaine.

La vocation de la Fondation est de **développer des œuvres de solidarité sociale**, c'est-à-dire de venir en aide à des personnes en situation de fragilité. Historiquement, le site actuel de l'hôpital était une maternité (dont le porche a été conservé dans le jardin), qui fut d'ailleurs la première à proposer un accueil en chambre et non plus en dortoir dès 1922.



Aujourd'hui, ce sont **1200 salariés, au sein de 11 établissements**, qui prennent soin chaque jour de ceux qui en ont besoin, à tous les âges de la vie.

La Fondation Cognacq-Jay gère des établissements dans des secteurs très différents : la santé, la prise en charge médico-sociale, la protection de l'enfance et l'enseignement.

Depuis 2016, elle œuvre également à développer et promouvoir la solidarité sociale de demain, à travers son **Laboratoire des solidarités**. Ce dispositif comprend la production annuelle d'une **revue** de réflexion prospective sur les enjeux de la solidarité, intitulée *Visions solidaires pour demain*. Vendue en librairie, vous pouvez également la trouver dans l'espace d'accueil de l'hôpital en libre consultation.

Le Laboratoire des solidarités alimente également une **base de connaissances en ligne**, qui recense, analyse et valorise les innovations solidaires partout dans le monde. Vous pouvez les retrouver sur SOLIDARUM.ORG.

Enfin, le Lab'solidaire c'est aussi un prix pour l'innovation en solidarité, le **prix Fondation Cognacq-Jay**, distribué chaque année à 10 lauréats parmi plus de 400 candidats et des événements, les **Rencontres solidaires**, qui ont lieu chaque année au niveau national et au sein d'un établissement de la Fondation, pour permettre l'échange et le partage entre acteurs de la sphère solidaire.





Des valeurs fortes, tournées vers l'humain

L'Hôpital Cognacq-Jay fait partie de la Fondation éponyme depuis sa création en 1922. Il en partage les valeurs et s'efforce de les appliquer au quotidien.

Exigence et créativité

Travaillant au service des personnes malades ou fragilisées, les établissements se doivent de rechercher l'excellence aussi bien dans l'accueil que dans l'accompagnement ou les soins. Dans un contexte où chaque cas est particulier et où des problématiques nouvelles se posent quotidiennement, les équipes inventent jour après jour des solutions originales pour répondre au mieux aux besoins des publics.

Humanité et simplicité

Dans tous les établissements, l'accompagnement proposé s'adresse à chaque personne dans sa globalité, avec respect et confiance dans ses ressources propres.

Les relations entre les personnes, qu'il s'agisse de professionnels, de partenaires, de prestataires ou des publics favorisent systématiquement la collégialité, les échanges ouverts et la cordialité.

Dynamisme et solidarité

Depuis sa création, la Fondation s'est tournée vers l'avenir et la réponse aux besoins émergents. Dès sa reconnaissance d'utilité publique en 1916, son action orientée en faveur des publics fragilisés, à tous les âges de la vie, dans un souci d'inclusion et d'entraide.



Hôpital Cognacq-Jay

15 rue Eugène MILLON - 75015 Paris

Métro : Convention (ligne 12) ou Boucicaut (ligne 8)

Bus : lignes 62, 39 ou 80.

Standard téléphonique 24/24 : 01 45 30 85 00

www.hopital.cognacq-jay.fr/